

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



Autorité de Régulation de la Commande Publique

RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018

**AUTORITE CONTRACTANTE : GOUVERNORAT DU CENTRE OUEST
DE KOUDOUGOU**

N° Réf : 73/18/VD/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
	3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
	3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	11
	3.2.1. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
	3.2.2. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	11
	3.2.3. <i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue</i>	12
	3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	13
	3.3.1. <i>Echantillonnage</i>	13
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché</i>	14
	a- Contrôles préliminaires d'ordre général	14
	b- Préparation du marché	14
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation</i>	14
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu	14
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres accéléré) s'il y a lieu	15
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu	15
	e- Dossier d'appel à concurrence	15
	f- Présentation des offres	15
	g- Réception des offres	15
	h- Ouverture des offres	16
	i- Evaluation des offres et attribution	16
	j- Approbation des travaux de la CAM	16
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	16
	3.3.4. <i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché</i>	16
	a- Réception et règlement du marché	16
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	17
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue</i>	17
	3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	17
	3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE	17
IV.	ANNEXES.....	18

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 du Gouvernorat du Centre Ouest de Koudougou a été marquée par la passation de **14 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 21 637 240** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **02 marchés publics** d'une valeur globale de **FCFA 6 686 740**, soit un taux de représentativité de **14,29%** en termes de volume des marchés et **30,90%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	14	21 637 240	02	6 686 740	14,29	30,90

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

**Madame le
Gouverneur du Centre Ouest de Koudougou**

A

**Monsieur le
Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2018.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 26% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour 100% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, DCNF, EDs). (cf. détail au point 3.2.3)</i>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	<i>« 06 irrégularités par rapport au code des marchés publics ».</i>

	Commentaires
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« 09 cas de non conformités (R1 à R126) par rapport au code des marchés publics».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché n°2 de l'échantillon relatif à l'acquisition de fournitures consommables (cf. détail au niveau de la fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe).</i>
Sur le respect des délais	<i>La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission du courrier. Aussi, l'autorité contractante n'a utilisé que de demandes cotation et entente directe pour passer ses marchés.</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation des organes pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

La mission est limitée pour apprécier la qualité de la personne habilitée à désigner la PRM du fait de l'inexistence de l'acte de désignation au titre de la période sous revue. Selon l'entretien, la PRM est le Secrétaire Général Régional qui est un administrateur civil.

Organisation de la PRM

R4 à R10

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - L'utilisation totale de chemises comme outil de rangement ne paraît efficace aussi bien pour le rangement que la conservation des documents. En effet, celles-ci ne peuvent contenir certaines pièces volumineuses liées à la passation telles que les DAC, les offres de soumissionnaires, etc;
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure sur chaque dossier;
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles du Gouvernorat tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'inexistence d'un registre destiné à l'enregistrement des plis des soumissionnaires pour les marchés de 2018. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.
- ✓ Sur l'élaboration et les preuves de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de

l'élaboration et de la transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM au titre de l'exercice sous revue.

- ✓ Sur l'établissement et la preuve de transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission des états d'exécution du plan annuel au titre de l'exercice sous revue. Toutefois, l'état d'exécution du budget a été transmis à l'ARCOP.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur ;
- la mise en place d'un manuel de procédures ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- la tenue respective d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception définitive, des PVs de réunions des organes et des registres cotés, paraphés pendant la période sous revue ;
- l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM ;
- l'élaboration et la transmission des informations à l'ARCOP notamment les états d'exécution du plan annuel.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 26%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique en par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Les fiches de synthèse pour le marché 2 ;
- Les ordres de service de démarrage pour tous les marchés ;
- Le registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis pour tous les marchés ;
- Les lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC pour les 02 marchés ;
- Les avis de crédits pour les 02 marchés ;
- Les preuves de prélèvement et de reversement de la TVA pour les 02 marchés.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. *Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue*

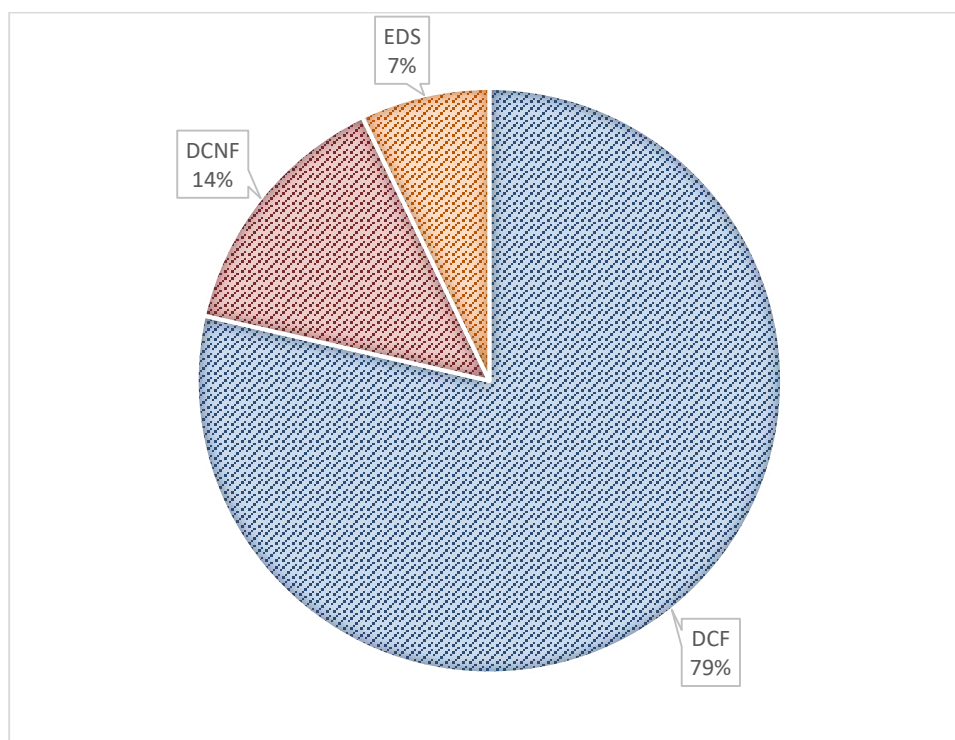
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
DCF	11	78,57
DCNF	2	14,29
EDs	1	7,14
Total	14	100,00

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu’au cours de l’exercice 2018, l’autorité contractante a utilisé la demande de cotation (DC) et l’entente directe spécifique pour respectivement passer 93% et 7% ses marchés publics. Rappelons que la procédure d’appel d’offres ouvert qui est la règle n’a pas été utilisée au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l’échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DCF	1	3 499 740
EDs	1	3 187 000
Total sélectionné	2	6 686 740
Total communiqué	14	21 637 240
%	14,29	30,90

Nos contrôles sur la passation et l’exécution des marchés portent donc sur **deux (02) marchés** d’une valeur globale de **FCFA 6 686 740**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l’attribution et de l’exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observations

La mission a relevé les insuffisances ci-après:

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM ;
- Non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (art 50 du décret 2017_049).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

b- Préparation du marché

R9 à R11

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment le PPM et les contrats de marchés.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

N° de marché	Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
CDR/06/01/04/00/2018/00011	Acquisition de carburant	Prestation spécifique	Rien à signaler	Non applicable	La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.	Prix réglementé

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observation d'ordre spécifique

La mission a relevé:

- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC non clairement établi (art 68 du décret 2017_049) pour le marché n°1 de l'échantillon passé par la demande de cotation.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

g- Réception des offres

R54 à R56

Observation d'ordre général

La mission a relevé :

- Non mention des informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049). En effet, l'autorité contractante ne dispose pas de registre d'enregistrement des plis au titre de la période sous-revue.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

h- Ouverture des offres

R57 à R70

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

Observation d'ordre général

La mission a relevé:

- Attributaire provisoire retenu malgré l'absence des pièces administratives (art 102 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller conformément aux dispositions en vigueur à la production par l'attributaire provisoire du marché des pièces administratives obligatoires.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

Observation d'ordre général

La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats telles que le CCAP, le CCAG, ...etc n'a pas été annexée aux contrats examinés.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment le bordereau de livraison, l'attestation de service fait et les preuves de paiement.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observation d'ordre spécifique

La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission du courrier. Aussi, l'autorité contractante n'a utilisé que de demande de cotation et l'entente directe spécifique pour passer ses marchés.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Fourniture	Acquisition de carburant	3 187 000	Oui	Non

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché. Confère fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plaintes sur la période sous revue.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU	Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	09/06/01/02/00/2018/0001	19/01/2018	Entretien et nettoyage des locaux	Cotation	SC	Budget Etat	00054916W	SASERDI (SOMA KOUDJABA)	3 499 740	100%
2	CDR/06/01/04/00/2018/00013	11/08/2018	Divers	Cotation	F	Budget Etat	00019926N	Entreprise Wennabassidneré(NA NA Issaka)	900 000	100%
3	CDR/06/01/04/00/2018/00011	15/05/2018	Carburant	Entente directe spécifique	F	Budget Etat	00054848R	DAO Seydou (Total Koudougou gare routière)	3 187 000	100%
4	CDR/06/01/04/2018/00007	02/05/2018	Matériel informatique & péri informatiques	Cotation	SC	Budget Etat	00031696H	ABU.COM/Commerce Général	999 500	100%
5	CDR/06/01/04/2018/00002	26/03/2018	Bâtiment	Cotation	SC	Budget Etat	00019926N	Entreprise Wennabassidneré(NA NA Issaka)	1 200 000	100%
6	CDR/06/01/04/2018/00012	05/10/2018	Climatisation	Cotation	SC	Budget Etat	00034239W	BELEM Issa SARL	995 500	100%
7	CDR/06/01/04/2018/00004	23/03/2018	Véhicule à 2 roues	Cotation non formelle	SC	Budget Etat	00016026K	Garage BITIE Issaka	300 000	100%
8	CDR/06/01/04/2018/00005	23/03/2018	Véhicule à 4 roues	Cotation non formelle	SC	Budget Etat	00016026K	Garage BITIE Issaka	25 000	100%
9	CDR/06/01/04/2018/00014		Fêtes et réceptions	Cotation	SC	Budget Etat	00023767W	OSWE SERVICE	1 500 000	100%
10	CDR/06/01/04/00/2018/00009	01/08/2018	Entretien de bureau	Cotation	SC	Budget Etat	00034239W	BELEM Issa SARL	3 062 690	100%
11	CDR/06/01/04/00/2018/00003	26/03/2018	acquisition de fournitures de bureau divers	Cotation	F	Budget Etat	00019926N	Entreprise Wennabassidneré (NANA Issaka)	999 960	100%
12	CDR/06/01/04/00/2018/00006	26/03/2018	Pièce de recharge	Cotation	F	Budget Etat	00016026K	Garage BITIE Issaka	999 500	100%
13	CDR/06/01/04/00/2018/00010	23/04/2018	Produit d'entretien	Cotation	F	Budget Etat	00090476X	GENESE SARL	1 968 850	100%
14	CDR/06/01/04/00/2018/00008	02/05/2018	Produit informatique & péri informatique	Cotation	F	Budget Etat	00031696H	ABU.COM/Commerce Général	1 999 500	100%

Tableau démonstratif de la sélection des marchés

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection	Référence
ED	0	0	0,00	45%
EDs	1	1	100,00	5%
Recours	0	0	0,00	25%
Convention	0	0	0,00	25%
Autres	13	1	7,69	
TOTAL	14	2	14,29	

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU	Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	09/06/01/02/00/2018 /00001	19/01/2018	Entretien et nettoyage des locaux	Cotation	SC	Budget Etat	00054916W	SASERDI (SOMA KOUDJABA)	3 499 740	100%
2	CDR/06/01/04/00/2018/00011	15/05/2018	Acquisition de Carburant	Entente directe spécifique	F	Budget Etat	00054848R	DAO Seydou (Total Koudougou gare routière)	3 187 000	100%

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché			Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		DCF				
	N° dans l'échantillon=====>	1	2			
Pièces d'ordre général						
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA			1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu			0	0	#DIV/0!
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales			0	0	#DIV/0!
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures			0	0	#DIV/0!
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue			1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires			0	0	#DIV/0!
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori			0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM			1	1	0%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget			1	1	0%
	SOUS TOTAL =====>			4	5	20%
Pièces spécifiques à chaque marché						
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	N/A	N/A	0	0	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTF en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	N/A	0	0	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	0	0	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	N/A	0	0	0%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	0	0	0%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	3	3	6	6	0%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	0	0	2	100%
20	PV d'ouverture des offres	N/A	N/A	0	0	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N/A	N/A	0	0	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	1	1	2	2	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	DCF		Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		1	2			
N° dans l'échantillon=====>		1	2			
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	NA	NA	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	NA	NA	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	NA	NA	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	NA	NA	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	NA	NA	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	NA	NA	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	NA	NA	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	2	2	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	2	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	2	2	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	0	0	0	2	100%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	1	1	2	2	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	2	100%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	N/A	1	1	1	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/A	N/A	0	0	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/A	N/A	0	0	0%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	1	2	2	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	NA	N/A	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	2	2	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	2	2	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	0	0	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	0	0	0%
53	Caution de bonne exécution	N/A	N/A	0	0	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		10	11	21	29	28%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	DCF		Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		1	2			
N° dans l'échantillon=====>						
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)						
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	3	3	6	6	0%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	0	0	0	2	100%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	NA	NA	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>				6	8	25%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures						
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	0	0	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maitre d'Ouvrage)	N/A	N/A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	N/A	N/A	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)			0	0	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières			0	0	0%
SOUS TOTAL =====>				0	0	0%
TOTAL =====>				10	11	26%

Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Fiche d'audit sur la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible
R2	<i>Réalité physique</i>	Non applicable. Il s'agit de fournitures consommables
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution 4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques 4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de Clauses 4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vues photographiques

Non applicable

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées



SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : Gouvernorat du centre

Date :

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	Quechango Efrustel	Cabinet SYNEX-CMC	Architecte		
2	Conditonaly Sira-kha	Gouvernorat Centre	SAF	sirakha.c14@yahoo.fr	
3					
4					
5					
6					
7					